

ÉCONOMIE

Dagana : quarante jeunes formés en aviculture et techniques d'élevage

P. 2



GOVERNANCE

Tivaouane : un conseil consultatif installé pour accompagner la commune

P. 3



CINÉMA

Le centenaire de Paulin Soumanou Vieyra célébré à partir du 21 janvier

P. 4



AGRICULTURE

À KAYAR, LE PARI FÉMININ DE L'AGRICULTURE BIO

LIRE
PAGE 6

Des productrices de Mbawane et Keur Abdou Ndoye, deux villages situés dans la commune de Kayar (Thiès), ont abandonné au fil des années l'agriculture conventionnelle au profit de l'agro écologie pour subvenir aux besoins de leurs familles et améliorer aussi leurs rendements après une période de baisse causée par la dégradation des sols.



COLLECTIVITÉS

■ Par Ibrahima Diébakhaté

Kédougou – Les acteurs locaux et territoriaux de la région de Kédougou (est) ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur le suivi des normes environnementales et sociales, ainsi que sur le budget participatif et le suivi citoyen des ressources issues du secteur extractif, a constaté l'APS.

« Cette activité vise à renforcer les capacités des acteurs locaux sur le cadre environnemental et social de la Banque mondiale pour un meilleur suivi de la gestion des ressources extractives », a expliqué Serigne Saliou Sène, chargé du projet contrôle citoyen des entreprises extractives et des finances publiques « À égalité phase 2 » à Enda Lead Afrique Francophone.

Il s'exprimait lors de la clôture de la session de renforcement de capacités des acteurs locaux et territoriaux sur les normes environnementales et sociales organisée par Enda Lead Afrique Francophone et son partenaire Oxfam.

Serigne Saliou Sène a annoncé la mise sur pied d'un cadre local de concertation, dont les modalités de fonctionnement et les thématiques prioritaires ont été

KÉDOUGOU : DES ACTEURS LOCAUX FORMÉS SUR LE SUIVI DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU SECTEUR EXTRACTIF



établies de concert avec les acteurs. « Nous avons formé les bénéficiaires sur les méthodes de suivi des revenus issus du secteur extractif afin de favoriser l'engagement des acteurs dans le suivi environnemental et social et des revenus issus du secteur extractif à travers un plan d'action local », a-t-il ajouté.

Le représentant du Conseil départemental de Kédougou, Oudy Diallo, a rappelé les dégâts écologiques de l'impact de l'exploitation minière dans la région. « Les impacts écologiques sont très énormes dans la région de Kédougou à cause des concessions minières et des

exploitants clandestins des sites d'orpaillage », a-t-il déploré.

M. Diallo, par ailleurs chargé du volet Environnement dans le Conseil départemental de Kédougou, a invité les sociétés minières en activité dans la région à augmenter les subventions octroyées aux collectivités territoriales. « Les sociétés minières doivent renforcer leur financement surtout dans le cadre des microprojets des collectivités territoriales afin que les communautés puissent bénéficier réellement des retombées économiques des opérations minières », a-t-il préconisé. ■

ÉCONOMIE

DAGANA : QUARANTE JEUNES FORMÉS EN AVICULTURE ET TECHNIQUES D'ÉLEVAGE

■ Par Omar Guèye

Richard-Toll – Au total quarante jeunes éleveurs du département de Dagana, ont été formés, vendredi en aviculture et techniques d'élevage dans le but d'améliorer et développer la production de ces secteurs économiques. « Cette formation rentre dans le cadre de la formation que nous octroyons à nos partenaires, dont le but est de sensibiliser davantage les jeunes en aviculture et en techniques d'élevage pour les aider à faire plus de production », a expliqué Dr Malick Sène, vétérinaire spécialisé en production animale.

Il intervenait au terme d'une session de formation organisée par la Société d'exploitation des ressources industrielles et commerciales (SERIC).

M. Sène a souligné que l'objectif de la formation vise à « identifier les modalités d'élevage pour examiner ensemble les conditions d'élevage » afin de trouver des mesures adéquates qui seront conformes aux nouvelles techniques de production.

Il a précisé que des mesures d'accompagnement ont été déjà initiées pour permettre aux bénéficiaires d'accroître leur surproduction. « Nous avons, dans ce sillage, déjà lancé des plateformes de communication sur les réseaux sociaux. Nous avons aussi décidé de donner des



poussins aux jeunes, une façon de les encourager à initier des activités d'élevage et d'aviculture, deux secteurs pourvoyeurs d'emplois », a-t-il indiqué.

Selon le vétérinaire, « pour lutter contre des pertes dans ses deux domaines, les jeunes doivent se former davantage pour mieux comprendre les nouvelles techniques élaborées ». « Ce qui permettra de faire plus de revenus, car le secteur connaît de nos jours un manque à gagner énorme », a-t-il relevé, invitant par ailleurs les intervenants du sous-secteur, les techniciens d'élevage et les fournisseurs à soutenir les éleveurs. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE (APS)

ADRESSE :
Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Momar Diong

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ET DES CONTENUS :
Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :
Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :
Pape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :
Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :
Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95



GOUVERNANCE

■ Par Momar Khoulé Bâ

Tivaouane – **Le maire de Tivaouane a installé, samedi, le conseil consultatif de la cité religieuse tidiane, composé de membres aux profils riches et divers, avec comme coordonnateur Elhadj Malick Sarr, ancien directeur général de l'ANIDA.**

« Je m'honore d'installer aujourd'hui à Tivaouane un conseil consultatif composé de valeureux fils de Tivaouane, ayant des expertises pluridisciplinaires. Ils sont des docteurs, des fonctionnaires internationaux, de hauts cadres de l'administration sénégalaise, qui ont fait la fierté de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile et ils vont devoir apporter leur pierre à l'édifice, pour un Tivaouane à la croisée des chemins », a dit Demba Diop Sy.

L'édile de la commune de Tivaouane installait les membres du conseil consultatif, créé par arrêté du maire, après délibération du conseil municipal, conformément au décret 2021-1697 du 9 décembre 2021 et le Code général des collectivités territoriales, institutionnalisant la participation citoyenne. Demba Diop Sy a souligné le « grand bond en avant sur tous les plans » que le Conseil consultatif est appelé à jouer dans le développement de la commune de Tivaouane. Selon Abdou Aziz Diop, ancien coordonnateur national adjoint du Forum civil et membre du Conseil consultatif, c'est « une manière d'articuler la démocratie représentative et la démocratie participative et d'instaurer la bonne gouvernance locale, avec quelques principes majeurs, dont la participation, l'équité, l'efficacité et l'efficience,

TIVAOUANE : UN CONSEIL CONSULTATIF INSTALLÉ POUR ACCOMPAGNER LA COMMUNE



la transparence et la redevabilité ». La structure sera coordonnée par Elhadji Malick Sarr, ancien directeur général de l'Agence nationale d'insertion et de développement agricole (Anida). Il a souligné le caractère « visionnaire » du maire de Tivaouane, qui a porté son choix sur des « personnalités de haut rang, qui ont des expériences aussi diverses que variées au Sénégal, en Afrique, en Europe et en Asie ». « C'est une grande innovation de réunir, à côté du Conseil municipal, des intelligences comme ces ingénieurs, ces médecins, ces pharmaciens, ces experts », a-t-il commenté.

Il espère que « tout ce capital humain, toutes ces légitimités et compétences vont mutualiser leurs différentes ressources et ingénierie au seul bénéfice de Tivaouane », pour en faire un « pôle de développement religieux ». « Le conseil consultatif vient en appoint au conseil municipal et émet des avis éclairés, mais l'organe délibérant reste le conseil municipal, qui a reçu le suffrage des populations de Tivaouane », a précisé M. Sarr. « Il

n'est pas un conseil municipal bis, vu sa composition à majorité apolitique, et ses missions bien définies et encadrées », ajoute-t-il.

Les membres du conseil consultatif ont pour mission, a-t-il dit, de « construire une vision futuriste qui va profiter au seul devenir de Tivaouane » et de préparer la cité religieuse, qui sera dans quelques années la « seule ville du Sénégal à la croisée de deux importantes autoroutes : Ila-Touba et Dakar- Saint-Louis ».

« Le Conseil consultatif de Tivaouane va s'évertuer à fournir des avis techniques éclairés, objectifs et constructifs sur toutes les questions relatives à la bonne gouvernance et au développement local pour un Tivaouane du futur, repensé mais une ville à dimension humaine », indique son coordonnateur. Cette instance peut s'attacher, dans le cadre de ses missions, les services de toute personne ressource dont elle a besoin de l'expertise, renseigne Elhadji Malick Sarr. Il a insisté sur la nécessité d'anticiper sur les désagréments que va causer cette connexion entre deux autoroutes à l'intérieur de Tivaouane. Il a aussi souligné l'importance de concevoir le Tivaouane de demain avec son interland, à travers une relation entre le rural et l'urbain, de prendre en compte son rôle de chef-lieu du premier département minier du Sénégal, de ses autres avantages comparatifs dans le domaine de l'agriculture et du maraîchage, mais aussi des deux autoroutes qui devront faire de la ville un hub en approvisionnement. Ce travail a été confié, selon Elhadji Malick Sarr, à des « acteurs bien au fait des questions de développement local, de l'aménagement du territoire et du développement local ». ■

SOCIÉTÉ

BASSIROU DIOMAYE FAYE VEUT ÉLEVER LA DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES AU RANG D'UNE DÉLÉGATION DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES CULTES

■ Par Djibi Sène

Louga – **Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a exprimé samedi à Louga, sa volonté d'élever la Direction des affaires religieuses et de l'insertion des diplômés en langue arabe au rang d'une Délégation des affaires religieuses et des cultes pour mieux institutionnaliser les relations entre l'Etat et la religion.**

« Des mesures seront prises dans ce sens pour renforcer la Direction des affaires religieuses, en vue de l'élever au rang de Délégation des affaires religieuses et des cultes mais aussi pour mieux accompagner les daaras », a dit le président Faye qui effectuait une visite de courtoisie auprès du khalife général de la famille omarienne de Louga, Thierno Bassirou Tall, dans le cadre de la 61^e édition de la ziarra annuelle de cette famille religieuse.

Des autorités administratives de la région de Louga ainsi que des dignitaires religieux de la famille omarienne étaient présents lors de cette visite. Il a expliqué que « cette institutionnalisation des relations entre l'État et la religion, est une étape essentielle pour préserver l'exception sénégalaise et garantir la régulation sociale », avant de réaffirmer « l'engagement de l'État à renforcer ses liens avec les foyers religieux du pays ». Il a réaffirmé également à cette occasion son engagement



à poursuivre le Programme de modernisation des cités religieuses, en s'appuyant sur les remarques et besoins exprimés par les chefs religieux ». Le chef de l'État a salué « le rôle du khalife de la famille omarienne dans la préservation des valeurs religieuses et sociales du Sénégal et sa détermination à assumer la lourde mission qui lui

a été confiée ». Il a en outre loué « le rôle des guides religieux dans la cohésion sociale et la stabilité du Sénégal », relevant que « le Sénégal, grâce à ses chefs religieux, a toujours su surmonter les périodes difficiles ». Il a sollicité des prières du khalife Thierno Bassirou Tall « pour la réussite de sa mission et celle de l'État ». ■

CULTURE

CINÉMA : LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE PAULIN SOUMANOU VIEYRA SERA CÉLÉBRÉ À PARTIR DU 21 JANVIER

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – Le lancement des activités prévues pour la célébration du centenaire de la naissance de Paulin Soumanou Vieyra (1925-1987) aura lieu mardi 21 janvier, au cinéma Reflet Médicis, à Paris, a appris l'APS, jeudi, de Stéphane Vieyra, fils de l'historien du cinéma et cinéaste sénégalais. Une conférence de presse sera animée à cette occasion par Catherine Ruelle, une ancienne journaliste de Radio France internationale, selon un document reçu de Stéphane Vieyra, le fondateur de l'association Paulin-Soumanou-Vieyra Films.



Le film "Vieyra le précurseur", réalisé par son fils, avec la collaboration de la réalisatrice et scénariste sénégalaise Ndèye Marame Guèye, sera projeté lors du lancement des activités du centenaire du cinéaste. Les participants auront l'occasion de regarder aussi son premier film, "C'était il y a quatre ans" (1954).

D'autres célébrations sont prévues au cours de cette année, le 31 janvier prochain notamment, le jour de la naissance de Vieyra, qui coïncide avec le démarrage officiel des activités du centenaire au Black Film Center de l'État américain d'Indiana, où un autre film de lui, "L'envers du décor", sera projeté, selon le même document.

"INJUSTEMENT MÉCONNU"

Le centenaire de la naissance du cinéaste sénégalais sera célébré aussi au Festival du film court francophone Vaulx-en-Velin (France), le 20 janvier, puis le 22 février et le 1er mars, au FESPACO, le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, et en mai prochain au Festival de Cannes. Un colloque consacré à l'œuvre de Paulin Soumanou Vieyra se tiendra du 27 mai au 6 juin, dans l'Indiana, un autre aussi en août au Brésil, selon la même source.

Né le 31 janvier 1925 à Porto-Novo, au Dahomey, l'actuel Bénin, Paulin Soumanou Vieyra, cinéaste, critique et historien du cinéma d'Afrique noire, a été naturalisé sénégalais. Décédé le 4 novembre 1987 à Paris, il a été enterré à Dakar. Paulin Soumanou Vieyra, considéré comme le précurseur du cinéma africain, est "injustement méconnu" au Sénégal et en Afrique, selon le document reçu de son fils. "Paulin Soumanou Vieyra est un précurseur injustement méconnu", soutient ce dernier, estimant que, malgré "le travail énorme qu'il a eu à faire, il n'est pas une référence en matière de formation". "Il n'est pas enseigné. Pourtant, il a tout prévu, tous les documents sont là."

Stéphane Vieyra dit avoir créé l'association Paulin-Soumanou-Vieyra Films en 2012 pour faire connaître l'œuvre de ce pionnier. Paulin Soumanou Vieyra a quitté son pays natal à l'âge de 10 ans pour poursuivre sa scolarité en France. Plusieurs années plus tard, il devient le premier Africain à être diplômé de l'Institut français des hautes études cinématographiques. Il y est entré

en 1952 et avait parmi ses formateurs des théoriciens français du cinéma, dont Georges Sadoul et Jean Mitry. Après son film de fin d'études, "C'était il y a quatre ans", Vieyra tourne en 1955 "Afrique sur Seine", qui marque les débuts du cinéma d'Afrique noire. Mamadou Sarr, Jacques Mélo Kane et Robert Caristan ont contribué à la réalisation de ce film. Le réalisateur entame à cette époque-là une vie entièrement destinée à filmer l'Afrique et à faire émerger les talents africains du 7e art. Il a été le mentor de plusieurs cinéastes, dont le célèbre réalisateur sénégalais Ousmane Sembène (1923-2007), à qui il a consacré un livre publié en 1972, "Ousmane Sembène, cinéaste (1962-1971)".

AUTEUR DES PREMIERS TEXTES AFRICAINS DE CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

Paulin Soumanou Vieyra a signé les premiers textes africains de critique cinématographique et a publié plusieurs ouvrages, dont "Le cinéma africain : des origines à 1973" (1975) et "Le cinéma au Sénégal" (1983).

Vieyra a réalisé une trentaine de films documentaires, des courts métrages pour la plupart. Son unique long métrage, intitulé "En résidence surveillée" (1981), est consacré à la mauvaise gestion qu'ont connue plusieurs pays africains après les indépendances.

De 1956 à 1975, Paulin Soumanou Vieyra dirigeait le service des actualités de l'Afrique-Occidentale française, celui des actualités sénégalaises ensuite. À ce titre, il est témoin et gardien de la mémoire visuelle de l'époque. On lui doit les images d'archives des cérémonies officielles de l'accession de plusieurs pays africains à l'indépendance.

Pendant cette période, il participe aux voyages officiels du président sénégalais, Léopold Sédar Senghor (1906-2001), selon le document reçu de Stéphane Vieyra. Premier directeur des programmes de l'Office de radio-diffusion télévision du Sénégal, devenu la RTS dans les années 1970, il fonde la télévision nationale sénégalaise avant de devenir enseignant au Centre d'études des sciences et techniques de l'information de Dakar.

La famille de Paulin Soumanou Vieyra a offert la bibliothèque personnelle du défunt cinéaste à la bibliothèque universitaire de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar. ■

ART : L'EXPOSITION « IDENTITÉ SPIRITUELLE UNIVERSELLE », UNE INVITE À CONNAITRE « SES ORIGINES »

■ Par Yaya Kanté

Dakar – La Galerie nationale d'art accueille, du 7 janvier au 7 février, "Identité spirituelle universelle", une exposition de l'artiste visuelle Marianne Diakher Senghor qui se veut une invite à connaître "ses origines".



"Ce projet est un prétexte pour se poser des questions sur qui nous sommes ? Connaître ses origines, l'autre monde ou les autres mondes, le monde spirituel qui existe en dehors du monde matériel", a-t-elle déclaré ajoutant qu'elle travaille sur ce projet depuis 16 ans.

"Je me questionne sur l'identité au-delà de ce physique qui est matière, au-delà de cette vie matérielle, au-delà de maintenant. Connaître ses origines, l'autre monde ou les autres mondes, le monde spirituel qui existe en dehors du monde matériel", explique-t-elle.

Yanne, de son nom d'artiste se questionne, à travers cette exposition sur l'identité au-delà du physique qui est matière, au-delà de cette vie matérielle, au-delà de maintenant.

L'exposition, composée de 86 œuvres mêlant peintures et sculptures, se décline en neuf sous-thèmes, parmi lesquels "Guides", "Totems", "Kuus" (Lutins), "Retour à la source", "Salma Koor" et "Ndut", un rite d'initiation en milieu sérére, mettent en exergue des figures avec des coiffes et tresses à l'africaine.

L'artiste explique que l'idée de cette exposition lui est venue après avoir visionné un film documentaire dont les costumes, les coiffes et les couvre-chefs l'ont profondément marquée.

Marianne Diakher Senghor se dit interpellée par la nouvelle tendance de la mode des cheveux naturels "cheveux indiens, issue de sacrifices dans des temples", qu'elle qualifie de "crise d'identité".

"La coiffe ne se limite pas à soigner son apparence, elle permet également d'affirmer son identité et son statut social", a-t-elle fait savoir. Elle poursuit : «Le fait de rajouter des cheveux d'une autre sur soi et se dire que tu portes des cheveux naturels, des cheveux qui ne poussent pas sur ta tête, est un déni de soi". ■

CULTURE

MUSIQUE / DUO AVEC YOUSSEU NDOUR :
UNE EXPÉRIENCE "INCROYABLE", SELON EVA LIZA

Dakar – L'artiste sénégalais-suisse Eva Liza dit mesurer "la chance" qu'elle a eu de chanter avec Youssou Ndour, le lead vocal du Super Etoile, samedi dernier lors du Grand bal 2025, au Grand Théâtre de Dakar.

C'est une expérience "incroyable", soutient celle qui clame haut et fort sa double culture sénégalais-suisse à travers ces deux mots wolofs : "Kima done" (Qui je suis). Elle ne trouve pas les mots pour décrire ce qu'elle a ressenti sur scène lors de son duo avec le roi du mbalax en ouverture de ce spectacle sur le morceau "7 Seconds".

Pour l'occasion, c'est Eva Liza herself qui a remplacé la Suédoise Neneh Cherry qui, à l'origine, a interprété la chanson de l'album "Wommat" (Le Guide) de Youssou Ndour, produit en 1994.

"C'était incroyable ! Je n'ai jamais vu autant de personnes dans ma vie et aussi chanter à côté d'une légende. En fait, je ne pense pas vraiment qu'il y ait des mots qui puissent décrire ce que j'ai ressenti, parce que c'est simplement une chance que je n'oublierai jamais", a expliqué, lundi, la jeune artiste de 22 ans lors d'une conférence de presse.

Malgré le stress de voir autant de gens chanter et danser tous en même temps, elle dit avoir su mettre toutes les chances de son côté pour pouvoir profiter pleinement de l'évènement. "Je regardais le public, il y avait tellement de gens. C'était vraiment incroyable, c'est pour cela que j'étais hyper stressée, mais c'est un stress que j'ai contenu et que j'ai utilisé dans ma performance", a-t-elle confié lors de cette rencontre.

Outre le fait de chanter avec son "idole", Eva Liza avait un double défi à relever, celui de montrer aux Sénégalais qu'elle savait chanter et à Youssou Ndour qu'elle est une artiste. Car la connexion entre les deux artistes date de son plus jeune âge par l'entremise de la tante d'Eva Liza qui travaillait avec le lead vocal du Super Etoile.

"On lui envoyait constamment mes productions, mais il fallait que je fasse mes preuves pour qu'il me voit et valide comme artiste", dit celle qui a chanté pour la première fois avec Youssou Ndour le 29 août dernier, à Genève, lors d'un concert de l'artiste planétaire.

Eva Liza Ciss, de son vrai nom à l'état civil, était au Sénégal non pas pour réitérer cette expérience avec Youssou Ndour, mais pour chanter et partager sa musique avec le public sénégalais. Le single "Kima done", dans lequel elle chante en wolof et en français, parle de sa double culture suisse de par sa mère et sénégalaise à travers son père.

"Kima done" fait référence à mon métissage. C'est "Qui je suis ?". C'est justement important pour moi, parce que j'ai grandi avec ces deux cultures suisse, sénégalaise et aujourd'hui française, car j'étudie en France. Je pensais qu'il était temps de parler de mon métissage et je l'ai fait. Cette chanson m'a permis d'avoir le soutien de mes frères et sœurs sénégalais", a expliqué l'artiste. Elle dit avoir été aidée dans ses cours en wolof par l'artiste française d'origine sénégalaise Julia Sarr.

"Elle m'apprenait justement les paroles en wolof du morceau et à les prononcer justement, parce que je suis en train d'apprendre le wolof. Je ne peux pas dire que je parle couramment le wolof encore. Mais, je compte le faire, parce que je prends des cours chaque semaine", raconte Eva Liza. Elle a participé au festival "Dakar inside" au Grand théâtre de Dakar, le 21



décembre dernier, avec Dadju, Mia Guissé, entre autres artistes.

D'ailleurs, son rêve est de mélanger des sonorités sénégalaises, voire africaines dans sa musique très ouverte aux différents styles pop, afrobeat, etc., et de faire des featurings avec des artistes sénégalais de sa génération tels que Mohamed VJ, Mia Guissé, entre autres.

Elle rêve également de collaborer avec de grands artistes du continent. "Il y a tellement d'artistes avec qui j'aimerais travailler. Si on reste sur l'Afrique, il y a Rema, Burna Boy du Nigéria qui sont de grandes inspirations

pour moi.", a-t-elle dit. Surnommée la "Rihanna sénégalaise" par ses nombreux followers sénégalais sur le réseau social tiktok, l'une de ses idoles d'ailleurs, elle allie chant et danse et prévoit de sortir un EP (un mini album) cette année.

Elle est également longuement revenue sur ses actions sociales en faveur des filles de l'école Mariama Bâ, à travers des dons de serviettes hygiéniques. Interpelée sur les violences faites aux femmes, elle a souligné son envie d'être parmi les porte-étendards du combat contre ce phénomène. ■ TAB

AGRICULTURE

■ Par Aïssatou Bâ

Kayar – Des productrices de Mbawane et Keur Abdou Ndoye, deux villages situés dans la commune de Kayar (Thiès), ont abandonné au fil des années l'agriculture conventionnelle au profit de l'agro écologie pour subvenir aux besoins de leurs familles et améliorer aussi leurs rendements après une période de baisse causée par la dégradation des sols.

Elles ont adopté des méthodes de production agricole respectueuses de l'environnement, abandonnant ainsi l'usage des produits chimiques et des pesticides pour améliorer les rendements agricoles, gagner durablement leur vie et subvenir surtout aux besoins de leurs familles respectives.

Ces productrices, âgées de la soixantaine pour la plupart, s'adonnent à l'agriculture depuis des années. Ces braves dames se lèvent régulièrement tôt le matin, pour cultiver et entretenir leurs propres parcelles agricoles, en plus des exploitations familiales.

Mouna Fall est agricultrice à Mbawane, un village situé à plus de 66 kilomètres de Dakar, la capitale sénégalaise. Elle s'active dans l'agro écologie depuis plus de trois décennies. Pour elle, cette activité est un moyen d'avoir des sources de revenus pour prendre en charge les dépenses familiales mais également épauler (son) mari, propriétaire de l'exploitation ».

Dans une des parcelles agricoles certifiées bio par l'ONG Enda Pronat, les feuilles de plantes distillent dans l'atmosphère un parfum unique. Des citronniers, des papayers, des courgettes, des aubergines vertes, tout y est dans ce périmètre agricole. On aperçoit des puits, des forages et des panneaux solaires sur la partie droite de cette parcelle de 1,5 hectare où le calme est par moments perturbé par des arroseurs automatiques.

« Cette exploitation est une bonne chose. Elle nous permet de survivre et de manger bio. Il n'y a pas d'engrais chimique dans notre champ », vante Mouna Fall avant d'ajouter que « l'agro écologie permet non seulement de préserver l'environnement, mais aussi la santé des consommateurs ». « Actuellement, tous nos produits sont bio. Quand vous les mangez, vous n'aurez aucun problème de santé », assure-t-elle, assise sur un seau renversé dans un cadre naturel de plantations offrant une verdure panoramique introuvable à Dakar.

À Keur Abdou Ndoye, un village de la commune de Kayar distant de celui de Mbawane de quelques kilomètres, des productrices âgées pour la plupart commercialisent leurs récoltes bio, au marché dudit village. Elles exposent carottes, courges et courgettes, choux, salades et poivrons sur des sacs étalés à même le sol pour attirer la clientèle.

À l'arrière du marché de Keur Abdou Ndoye, se trouve Mayé Kâ, une productrice spécialisée en agriculture biologique. Elle est assise sur une grande natte, en compagnie d'un groupe de femmes. Elle ne tarit pas d'éloges au sujet de l'agro écologie. Elle explique que c'est grâce à leur exploitation familiale agricole qu'elle parvient à régler les dépenses de sa famille.

Cette dame de teint noir et grande de taille ajoute qu'à cause de son âge avancé, ses enfants l'aident à exploiter ses parcelles agricoles. « Quant à moi, je m'y rends souvent pour faire le désherbage », a-t-elle précisé, soulignant que ses parcelles lui permettent de subvenir à ses besoins tandis que la grande exploitation familiale permet de régler tous les besoins financiers de la famille ». Mme Kâ a signalé

A KAYAR, DES FEMMES FONT LE PARI DE L'AGRICULTURE BIO



par ailleurs qu'elle s'adonne aussi au petit commerce pour augmenter ses revenus afin de prendre en charge convenablement ses besoins.

Même son de cloche chez la productrice, Tiné Ndoye, ancienne présidente du Réseau national des femmes rurales du Sénégal, trouvée à son domicile familial situé en dehors du marché de Keur Abdou Ndoye.

Il est l'heure du déjeuner dans la cour de la résidence de cette grande productrice en convalescence. Quelques personnes dégustent un plat de riz. Mme Ndoye est dans sa chambre à coucher, où elle est assise sur le lit avec un voile jaune couvrant sa tête. Elle explique surveiller le développement des plantes de son champ à l'aide d'images et de vidéo prises par son fils.

« A cause de ma maladie, je surveille de loin l'évolution des variétés bio sur notre exploitation familiale de plus de 3 hectares à partir des photos et vidéos que mon fils m'envoie sur mon téléphone portable », a-t-elle expliqué d'un ton plaisantin.

Mme Ndoye a magnifié les rendements de l'agriculture biologique, une activité « rentable » qui leur permet de subvenir aux besoins de la famille en nourriture, santé, école, etc. « Grâce à cette pratique agricole, on parvient parfois à gagner 50, 100 ou 200 mille FCFA par mois. On fait parfois des pertes aussi. Donc, cela dépend des périodes », a-t-elle rapporté, relevant que certaines spéculations n'ont pas enregistré les rendements escomptés.

La soixantaine révolue, elle a indiqué, du haut de ses 22 ans d'expérience agricole que leur exploitation familiale, a une fois réalisé un chiffre d'affaires de 3 millions francs CFA. « Mais quand on a pris en compte les dépenses liées aux intrants, comme l'eau, on s'est retrouvé avec un peu plus d'un million de FCFA de recettes pour les besoins de la famille », a expliqué la présidente du Réseau national des femmes rurales du Sénégal, avant de terminer la discussion autour d'un bon plat de « Thiebou guinar » (riz au poulet) en compagnie de Mariam Sow, directrice d'Enda Pronat, une ONG sénégalaise vouée au soutien de l'agriculture écologique, des fermes familiales et des droits des femmes.

Le Réseau national des femmes rurales du Sénégal (RNFR/S) a été mis en place par des femmes rurales leaders avec l'appui d'Enda Pronat, en 2001. Mariam Sow, experte en agroécologie à l'ONG Enda Pronat, et pionnière dans la promotion de cette pratique agricole au Sénégal, a joué un rôle très important dans la mise en place de ce réseau, passé depuis lors de 10 femmes membres à actuellement 36 mille agricultrices, à travers le pays.

Cette septuagénaire, qui comptabilise plus de 40 ans d'expérience dans ce secteur, appelle à impliquer les femmes, les jeunes et les hommes dans la transformation durable des communautés.

Selon un rapport publié en février 2018 par la Direction de l'analyse de la prévention et des statistiques agricoles (DAPSA), la proportion des productrices agricoles est plus élevée dans la vallée du Sénégal que dans d'autres zones, soit 14,7%. « Et seul 5% des ménages dirigés par des femmes utilisent des équipements motorisés comparativement à ceux tenus par les hommes, soit à 9% », indique la même source.

Quant à la superficie moyenne des parcelles dirigées par des femmes en hectare, elle était de 1,58 ha, contre 1,21 ha en 2019, 1,72 ha en 2020, 1,43 ha en 2021 et 1,66 en 2022. Les hommes détiennent le double comparativement aux femmes, soit 3,74 ha en 2018, 3,42 ha en 2019, 3,87 ha en 2020, 3,11 ha en 2021 et 2022.

Malgré toutes ces statistiques, les femmes demeurent un levier de l'agro écologie au Sénégal en dépit des nombreuses difficultés et obstacles rencontrés dont l'accès au foncier, a dit Mme Sow.

« (...) le problème de l'accès des femmes au foncier est une réalité et leur implication dans l'exploitation familiale en est une aussi », a-t-elle déploré, relevant qu'elles jouent également un rôle essentiel dans la survie de la famille. « Elles trouvent toujours des alternatives pour la survie de la famille », a-t-elle indiqué, appelant à accorder « une attention particulière » aux femmes.

UNE RÉSILIENCE, MALGRÉ LE MANQUE DE MATÉRIEL

Mariam Sow a relevé que ces exploitations familiales prennent en charge le support d'unification de la

famille, qu'est le « repas familial », d'où « l'importance de soutenir les productrices afin de contribuer à la vie de la famille ».

La productrice de Mbawane, Mouna Fall, relève dans ce sillage que les femmes productrices font également face à d'énormes difficultés pour acheminer leurs productions vers les marchés, déplorant l'absence de marchés dédiés aux produits agricoles issus de l'agriculture bio. « Nous acheminons tous nos produits vers les marchés conventionnels, en l'absence de marchés dédiés. Et là-bas, nous sommes obligés de vendre nos

produits aux mêmes prix que les autres », déplore-t-elle. Elle a indiqué qu'un petit sac peut rapporter entre 20 et 25 mille FCFA contre 30 ou 35 mille FCFA pour un grand sac. « Quand on vend un sac entre 25 et 50 mille FCFA, on parvient à subvenir aux besoins de la famille », a-t-elle dit.

Mouna Fall a signalé par ailleurs que cette activité lui a permis d'acheter pendant plusieurs années les fournitures scolaires de ses enfants et petits-enfants en dépit des difficultés liées surtout au déficit d'équipements agricoles. « Nous avons beaucoup de difficultés

dans notre travail, surtout en ce qui concerne le matériel. Nous sommes parfois confrontés au manque de matériel pour travailler la terre. L'autre difficulté, c'est le problème d'eau et ce que nous avons, ici c'est un don d'Enda », a-t-elle souligné, invitant les bailleurs de fonds à les appuyer.

Cet article a été réalisé en collaboration avec l'Africa Women's Journalism Project (AWJP) et avec le soutien du Centre international des journalistes (ICFJ) dans le cadre de la Bourse Reportage pour les journalistes femmes en Afrique francophone. ■

ASSAINISSEMENT

■ Par Abdoulaye Badji

Dakar – L'exécution du Projet de dépollution de la baie de Hann, à Dakar, connaît des avancées fort appréciables, avec un taux de 78% pour la station d'épuration, a déclaré jeudi, le ministre de l'hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Dièye.

« Après des retards importants notés dans sa mise en œuvre, le projet connaît aujourd'hui des avancées fort appréciables, avec un taux d'exécution de 78% pour la station d'épuration, la conduite de refoulement, l'intercepteur et pour les travaux de raccordement des industriels », a dit le ministre lors d'une réunion du comité de pilotage du Projet de dépollution de la baie de Hann. Il a préconisé de « travailler à lever toutes les contraintes auxquelles le projet est encore confronté » pour achever les activités restantes dans les délais impartis.

Parmi ces contraintes, il y a « le contentieux avec la Société nationale d'assurance de crédit et du cautionnement (SONAC) relatif à la garantie de l'avance de démarrage du contrat résilié de l'entreprise PFIFFER, les retards le paiement des décomptes des entreprises avec leurs conséquences en termes d'intérêts moratoires ou encore les retards dans l'émission de chèques-trésor pour l'enregistrement des contrats », a-t-il cité.

Le ministre a demandé au comité de pilotage de « fournir davantage d'efforts, notamment sur les délais de traitement des dossiers pour l'atteinte des objectifs fixés par ce projet ». « A cette fin, j'engage l'ONAS [Office nationale de l'assainissement du Sénégal] et toutes les parties prenantes à faire preuve de diligence afin que nous puissions, ensemble, réaliser notre ambition commune de contribuer significativement à l'amélioration du cadre de vie des populations cibles, de leur santé et de leur environnement », a-t-il déclaré.

Ce projet, considéré comme l'une des opérations les plus stratégiques en assainissement urbain au Sénégal, mobilise un volume d'investissement de 184,5 millions d'euros (plus de 120 milliards de francs CFA).

Cheikh Tidiane Dièye a indiqué qu'à terme, le projet touchera plus de 300 000 personnes dans les neuf communes ciblées à Dakar (Hann Bel Air, Dalifort, Thiaroye Sur Mer, Mbao, Guinaw Rail Sud, Guinaw Rail Nord, Thiaroye Gare, Tivaouane Diaksao et Diamagueune Sicap Mbao), avec un impact écologique et économique réel.

Une mise aux normes des unités industrielles en vue Cheikh Tidiane Dièye a par ailleurs indiqué que le Projet de dépollution de la baie de Hann permettra, au-delà de l'amélioration de la qualité des eaux, du cadre de

BAIE DE HANN : LE PROJET DE DÉPOLLUTION CONNAIT « DES AVANCÉES APPRÉCIABLES »



vie et de la santé des populations, la mise aux normes des unités industrielles par l'installation de systèmes de prétraitement des eaux usées provenant des usines.

« Au-delà de l'amélioration de la qualité des eaux, du cadre de vie et de la santé des populations, le projet entraînera la mise aux normes des unités industrielles par l'installation de systèmes de prétraitement des eaux usées provenant de ces unités », a-t-il dit, ajoutant que « le projet favorisera, en outre, l'application du principe +pollueur-payeur+ grâce à la nouvelle redevance d'assainissement industriel ».

Il a indiqué que « la nouvelle redevance d'assainissement est devenue effective depuis décembre 2024, avec la signature par (ses) soins et par (son) collègue chargé de l'Environnement, Daouda Ngom, de l'arrêté interministériel (n°034115 du 26 décembre 2024) fixant le montant de la redevance de l'assainissement industriel et déterminant le système de facturation et de recouvrement ». M. Dièye a assuré que les ouvrages projetés dans le cadre de ce projet permettront « de gérer

les eaux usées industrielles et domestiques de cette zone qui concentre 80 % des établissements industriels du Sénégal ».

Le ministre a rappelé que la baie de Hann, jadis une des plus belles du monde est, depuis quelques décennies, confrontée à « des défis environnementaux majeurs liés notamment aux rejets d'eaux usées provenant des industries et habitations installées le long de la plage ». « Ces problèmes, a-t-il déploré, ont non seulement affecté l'écosystème marin côtier mais, ont fortement dégradé la qualité de vie des populations riveraines, sans oublier leurs impacts économiques sur la pêche et le tourisme ».

Selon lui, « c'est justement pour réduire les rejets et restaurer les fonctions écologiques de la baie de Hann que le gouvernement a initié, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le projet de dépollution dont la mise en œuvre est confiée à l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) ». Lancés en 2023, les travaux du Projet de dépollution de la baie de Hann, prendront fin en 2026. ■

SPORT

FOOTBALL / LIGUE 1 : LA LINGUÈRE SE SÉPARE À L'AMIABLE DE SON ENTRAÎNEUR PRINCIPAL

■ Par Birane Hady Cissé

Dakar – La Linguère de Saint- Louis (élite sénégalaise) a annoncé, samedi soir, s'être séparé à l'amiable de son entraîneur principal, El Hadji Massamba Cissé. Dans un communiqué parvenu à l'APS, la Linguère explique que la décision de se séparer de son entraîneur principal s'inscrit dans sa « volonté de maintenir la dynamique sportive du club et répondre aux aspirations des supporters ».

Au-delà de cette mesure, l'équipe de football annonce également son intention de procéder à un « réaménagement de son staff technique », ajoute le texte. El Hadji Massamba Cissé est arrivé durant l'intersaison à la Linguère, en août 2024, après avoir signé un contrat de deux ans avec le club phare de la ville tricentenaire. Il a été aussi ancien entraîneur de l'AS Pikine et du Stade de Mbour.

Les « Samba Linguère » ont disputé 11 matchs depuis le début de la saison. Ils ont enregistré une victoire, quatre défaites et six matchs nuls. La Linguère a encaissé 12 buts et marqué 8 buts. Elle est actuellement 15e et avant-dernière du classement de Ligue 1. ■



FOOTBALL / COUPE CAF : LE JARAAF BAT L'ASEC ET FAIT UN GRAND PAS POUR LA QUALIFICATION

■ Par Birane Hady Cissé

Diamniadio – Le Jaraaf de Dakar a battu (1-0) l'ASEC d'Abidjan en match comptant pour la 5e journée de la coupe de la Confédération africaine de football(CAF), au stade Maître Abdoulaye Wade de Diamniadio. La rencontre a démarré avec du rythme et de l'intensité. Le Jaraaf de Dakar a pris de l'ascendance sur le jeu, avec un bon Abdoulaye Faty. Très virevoltant, l'attaquant du Jaraaf a donné du fil à retordre à la défense de l'ASEC Mimosas.



Toutefois, la domination de l'équipe de la Médina ne donne pas de résultats escomptés jusqu'à la 26-ème mn où elle va trouver la faille. Sur un corner, bien placé, Abdoulaye Oualy envoie le ballon par la tête au fond des filets. Il ouvre ainsi le score au grand dam des rares spectateurs présents car le match se déroulent sans public, à cause des sanctions infligées au Jaraaf de jouer deux matchs à huis clos.

Après l'ouverture du score par le représentant du Sénégal en Coupe CAF, le match baisse d'intensité. Le score n'évolue pas jusqu'à la mi-temps. Au retour, de la seconde période, les ivoiriens reviennent avec de meilleurs arguments. Ils dominent, sans se créer des

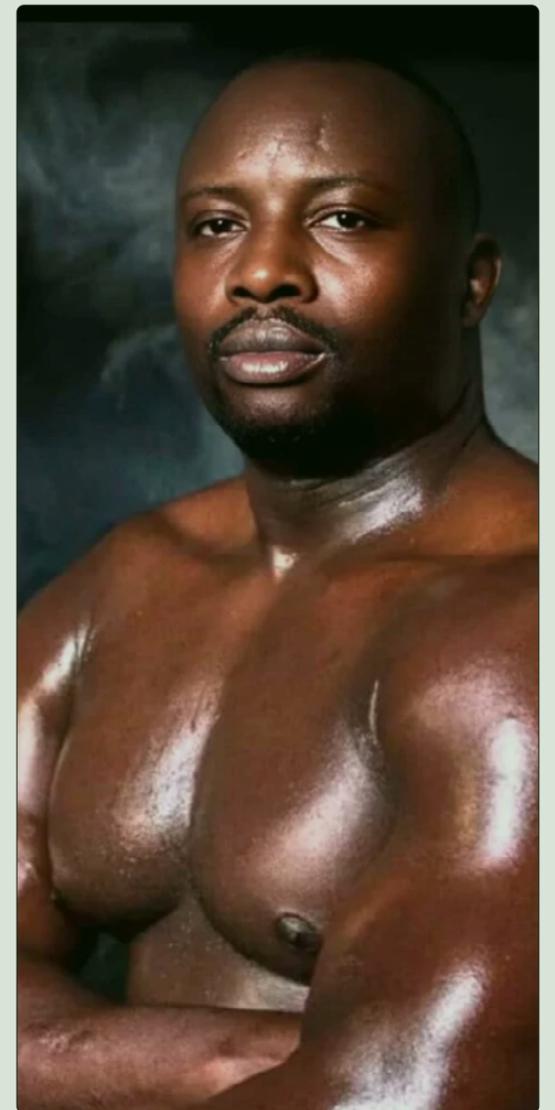
occasions. L'entraîneur du Jaraaf, Malick Daff réagit en densifiant son milieu. Les nombreux changements des deux équipes ne permettent pas au score d'évoluer jusqu'à la fin.

Avec ce deuxième succès d'affilé, le Jaraaf fait un grand pas vers la qualification en quart de finale, prenant ainsi la deuxième place de la poule C avec 8 points. Dans cette poule C, l'USM Alger a assuré sa qualification, en battant (2-1) Opara United de Botswana. Assurés de terminer aux deux premières places, les algériens vont recevoir tranquillement le Jaraaf, lors du dernier match de poule. ■

LUTTE AVEC FRAPPE ZARCO PREND LE DESSUS SUR GRIS BORDEAUX

■ Par Aboubacar Demba Cissokho

Dakar - Zarco (écurie de Grand Yoff) a remporté son duel contre Gris Bordeaux (Fass) à l'issue d'un combat qui s'est déroulé dimanche à l'arène nationale, confirmant ainsi les pronostics de nombreux spécialistes qui le donnaient favori.



Après le coup de sifflet de l'arbitre, les deux lutteurs ont observé un round d'observation, chacun se méfiant de son adversaire dans un premier temps. Zarco et Gris Bordeaux ont, tous les deux, fait montre de sérénité, de concentration, se content, pendant environ trois minutes, de balancer les bras sans entrer en contact. C'est un scénario qui a poussé l'arbitre à les avertir, les invitant à s'affronter.

Dès le début, Zarco a fait preuve d'une sérénité impressionnante, face à un Gris Bordeaux concentré et attentif, guettant chaque geste de son adversaire. Le combat a commencé lentement, avec une phase d'observation où les deux lutteurs se balançaient les bras sans

C'est alors que Zarco profite d'une erreur de son adversaire après que celui-ci a esquivé une attaque. Il profite de l'ouverture ainsi créée pour prendre Gris Bordeaux par la taille, bloquer ses pieds pour le renverser. C'était le geste quasi parfait n'ayant pas permis au Fassois d'éviter la chute. Zarco poursuit ainsi son ascension enclenchée depuis quelques années, tandis que Gris Bordeaux enregistre la douzième défaite de sa carrière. Il n'a plus gagné de combat depuis dix ans. ■